Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 7-8

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Vaud

Assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines vaudoises

Elle s'est déroulée le 7 juin à l'hôtel Terminus, à Montreux, sous la dynamique présidence de Mme F. Champoud. Sans entrer dans les détails, rappelons que la CLAFV est le lien réunissant actuellement quelque trente-neuf associations féminines du canton qui, dans leur diversité, donnent une image réciouissante de la donnent une image réjouissante de la femme et de ses activités. Cela dit, il entretemme et de ses activités. Ceta dit, il entre-tien des relations suivies et stimulantes avec les centres des autres régions du pays et notamment avec l'Alliance des sociétés féminines suisses. Année bien remplie pour le CLAFV! Au programme de ses nombreuses activi-

tés, citons sa participation à plusieurs conférences, une étude sur la révision du droit matrimonial, une rencontre intéres sante avec le MLF, l'organisation, en col laboration avec l'association des Paysan nes vaudoises, de la Journée des femmes vaudoises qui connut un beau succès d'af vaudosses qui connut un beau succes d'at-fluence, le lancement, en hiver 76, de groupes d'orientation personnelle; but de l'opération : aider les femmes « rouillées » par 10 à 15 ans de vie au foyer à reprendre contact avec la société ou la vie profes-sionnelle. Etant donné le vif intérêt que rencontra cette première tentative, une nouvelle sèrie de groupes est envisagée au cours de la saison prochaine, dont, sur le produle agrancie, nursone de Patracrial modèle genevois, un groupe « Retravail-

Des élections étaient à l'ordre du jour chargé de cette assemblée. Ont été élues au comité, en remplacement de Mmes R. Sauty, L. Politer, M. Hebeisen, B. Pelichet et Girard-Montet chaleureusement remeret Girard-Montet chaleureusement remer-ciees pour le travail efficace qu'elles accomplirent tout au long de leur mandat, Mmes R. Dessarzin, M. Etter, C. Vuffray, F. Paschoud et M. Kuttel, respectivement présentées par le club lausannois de l'As-sociation suisse des clubs soroptimistes, l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille, l'Association des pay-sannes vaudoises, l'Association vaudoise des femmes universitaires et le Lyceumclub vaudois.

club vaudois.

Après la partie administrative, Mme
Suzanne Piguet-de Haller, présidente du
comité de l'exposition organisée à Yverdon pour le 150° anniversaire de la
mort de Pestalozzi, donna une captivante
causerie consacrée au grand éducateur,
sous le titre « Pestalozzi et son temps ».

Le travail à mi-temps au législatif lausannois

Le Conseiller communal Michel Emery a

Le Conseiller communal Michel Emery a demandé récemment à la commune de Lausanne de promouvoir le travail à mitemps pour les femmes mariées.

« L'évolution de la conjoncture fait que le travail à mi-temps est de plus en plus difficile à trouver, que de nombreuses femmes travaillant à plein temps n'osent pas demander une diminution d'horaire, craignant de perdre leur place; pourtant craignant de perdre leur place; pourtant pas demander une diminution d'horaire, craignant de perdre leur place; pourtant pas de perdre leur place; pourtant pas de la contract d cela donnerait du travail à d'autres; par ailleurs, les personnes approchant de la re-traite apprécieraient aussi un travail à mi-

w En lançant l'horaire libre, des entre » En lançant i noraire nore, ues entre-prises ont fait preuve d'imagination. En prenant l'initiative de mesures visant à fa-ciliter le travail à mi-temps, la ville de La-sanne donnerait un bon exemple. » Intéressante intervention et affaire à

A l'AVDF : chômage et recyclage des femmes

Tandis que les hommes mis au chômage l'anois que les nommes mis au cnomage réagissent en se cherchant un nouvel emploi, les femmes, dans la même situation, ont tendance à se résigner à redevenir des ménagères à plein temps. Telle est, lapidairement, l'idée qui n'a cessé de s'exprimer lors de la table ronde, organisée le 4 juin à la Maison de la femme à Lausanne, ar l'Association yaudicies pour les droits par l'Association vaudoise pour les droits de la femme, à l'occasion de son assem-blée générale.

sujet : problèmes du travail féminis chômage et recyclage. Les participants au débat conduit par Simone Chapuis, présidente cantonale de l'AVDF: Claude Ogay de l'Union syndicale, Charles Zahn, directeur de l'Office cantonal et ragional de l'orientation professionnelle, Claudine Butty, de la Société des jeunes commercants, et Aurélie Berger, de CORREF

merçants, et Aurene Berger, de CORKEF (Genève), association pour la création d'un centre de réinsertion professionnelle pour les femmes, notamment. Ce fut un débat très riche où l'on s'est réferè à plusieurs reprises au travail réalisé par la Commission fédérale pour les ques-tions fémiples sur Jels femmes et la rétions féminines sur «les femmes et la récession ». Où l'on a mis en lumière aussi la cession ». Ou I on a mis en lumiere aussi la situation désavantagée des femmes par rapport aux hommes à tous les stades de la vie professionnelle: c-toix de la profession, formation professionnelle, salaire, syndicalisation. Ou l'on a fait ressortir les interestre les professions de la comme d obstacles de nature psychologique qui empêchent les femmes de faire valoir leurs empecnent les femmes de l'aire valoir leurs droits dans le monde du travail : manque de confiance en ses capacités, culpabilisa-tion vis-vis de l'activité professionnelle qui paraît secondaire par rapport à l'exercice des devoirs familiaux, faible taux de syndi-calisation, double journée de travail.

Du fait précisément que les femmes li-cenciées s'accommodent de rester dans leur foyer, leur recyclage éventuel n'est pas une chose qui va de soi. C'est ce qui amène les participants à la table ronde à se demander quelle sorte de recyclage il faudrait mettre au point, plusieurs proposi-tions de cours n'ayant pas rencontré le succès escompté.

succes escompte.

A Genève, les femmes de CORREF
travaillent à la mise au point d'un centre
qu'elles n'ont pas l'intention de limiter à la
simple réinsertion professionnelle des
femmes désireuses de retravailler; elles esfemmes désireuses de retravailler; elles es-saient de pousser plus loin la réflexion sur le travail, en voulant aider les femmes à devenir de « bonnes » demandeuses d'em-ploi et en cherchant à s'ouvrir plus large-ment à l'ensemble des femmes pour leur fournir les informations qu'elles recher-chent tout en les invitant à apporter elles-mêmes ce qu'elles ont à offrir. A Lau-sanne, aussi, un groupe de femmes s'est « jeté à l'eau » et entreprend la difficile mais passionnante tâche de la mise au point d'un centre valable pour faciliter le retravail des femmes. Anne-Marie Ley

formation et de documentation. L'originalité de la section neuchâteloise

se manifeste certes dans son désir de fournir à ses membres les atouts indispensa nir a ses membres les atouts indispensa-bles à une militante FRC en leur offrant l'occasion de se perfectionner par des exercices d'expression orale et corporelle (jeux, gestes, mimes) pour parvenir à mai-triser ses muscles, à règler sa respiration, à gouverner les mouvements de son corps, à gouverner les mouvements de son corps, a affirmer sa personnalité. Mais aussi pour créer entre les partenaires une ambiance amicale. Deux soirées avec M.P. Kram-mer de la TV leur ont permis de se familia-riser avec le micro et la caméra, un cours d'expression par une actrice du TPR a

tont connatire (creation d'une luotineque à La Chaux-de-Fonds), organisent des visites d'entreprises, des conférences, des cours pratiques, collaborent avec l'Université populaire. Leurs activités sont multiples tout en restant dans le cadre des principes et des buts de la FRC.

C'est néanmoins aux deux bureaux de Consonmateux-si formations. L'in, sie à

Consommateurs-informations, l'un sis à La Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchâ-La Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchà-tel, qu'il convient d'adresser les félicita-tions les plus élogieuses. Ces centres de consultations pour régler les litiges de ca-ractère particulièrement ménager, qui dis-posent d'une documentation juridique et d'une information économique très détaild'une information economique tres detail-lée, ont enregistré une fréquentation in-tense au cours de l'exercice écoulé. Leur clientéle déborde les frontières cantonales, atteint les Franches-Montagnes, le Jura bernois, voire Fribourg et le Valais. Ils-sont aussi un point de recrutement pour la EDC.

Pour être complet, il conviendrait de

Pour être complet, il conviendrait de mentionner aussi le travail consciencieux de la commission « Enfant consommateur », les contacts établis avec les milieux de l'agriculture, les enquétes sur le lait, les tarifs dentaires, l'affichage des prix, etc.
La section neuchâteloise de la FRC comptait 4738. membres a fin janvier 1977, marquant une progression de 332 sur l'exercice précédent. Aujourd'hui, elle a acquis sa personnalité et ne cesse de s'imposer par son sérieux, sa vitalité, son dynamisme, son travail.

Fribourg

Pour ou contre le SCF?

Service complémentaire féminin obliga-toire ou volontaire, telle est la question qui tracasse bon nombre de personna-lités, soucieuses de l'émancipation de la femme. Pour certaines, il serait souhaita temme. Pour certaines, il serait souhaita-ble, voire «juste», que la femme suisse suive ce service afin de se trouver en posi-tion d'égalité « parfaite » face à l'homme. Pour d'autres, plus modérées, ce service devrait garder le caractère de complémen-taire qu'il a actuellement. Bavardages mis à part, nous avons suivi une journée de recrutement et interrogé quelques futures

SCF.

Elles étaient une trentaine, à la fin du
mois de mars, à s'être présentées à la caserne de la Poya de Fribourg, répondant
ainsi à l'Appel, fruit de la propagande faite
par l'Office du service complémentaire féminin de l'armée suisse. Trente jeunes filminin de l'armée suisse. Trente jeunes fil-les venues de toute la Suisse, âgées d'une vingtaine d'années, exerçant des métiers divers et surtout timides face à l'inconnu qui les attendait. Nul n'est besoin de revenir sur le ser-

vice complémentaire, cependant il est intéressant de signaler que si, pour le premier trimestre de 1976, 52 femmes avaient êté recrutées, ce sont déjà 102 qui sont entrées dans ce service pour la même période de 1977...

Comment se passe un tel recrutement? Comment se passe un tel recrutement i dentique à celui des futurs soldats si ce n'est qu'il dure plus longtemps et qu'il s'ef-fectue peut-être avec plus d'égards pour les personnes... (comparaisons faites, il faut bien le reconnaître). La visite sanitaire d'usage terminée, c'est le moment de l'incorporation. Ayant le choix entre neuf services, les futurs SCF choisissent, nour la blungt, des incorpo-

choisissent, pour la plupart, des incorpo-rations qui les changent de leur vie civile ou, au contraire, qui les rapprochent d'un hobby. Une grande partie d'entre elles dé-sirent entrer dans le service des automobi-les, sanitaires, le repérage d'avions, le ser-vice d'alerte ou l'assistance. Une jeune étudiante, passionnée pour les oiseaux, opta naturellement pour le service des pigeons voyageurs.



Leur incorporation enregistrée, les futures SCF ont l'obligation de servir pen-dant 91 jours, non compris leur 3 ou 4 semaines de cours d'introduction. Ce Ser maines de cours a introduction. Ce Ser-vice, à l'origine volontaire, prend un ca-ractère obligatoire une fois l'incorpora-tion choisie. Des exceptions sont faites en cas de maladie ou lorsqu'une SCF se trouve enceinte. On peut se poser la ques-tion de savoir pourque ce investe farestrouve enceinte. On peut se poser la ques-tion de savoir pourquoi ces jeunes femmes se sont trouvées attirées par un tel service. Pour beaucoup, il s'agit d'un désir de se rendre utile. Pour d'autres, il s'agit d'un prolongement de la vie d'éclaireuse. Une jeune femme mariée nous étonna en préci-sant que l'origine de sa décision était à chercher dans une admiration des troupes féminines de l'armée d'Israël... en même temps autin davoir effectie en femille. temps qu'un devoir effectué en famille:

temps qu'un devoir effectue en famille: son mari était caporali...

Et l'égalité? Ce grand mot que les partisanes du SCF obligatoire brandissent et qui semble tomber dans des oreilles de sourdes... Aucune des futures SCF interrogées n'avait été sensibilisée par ce problème. Les conferences de la conference de l blème. Leurs motivations étaient bien dif-férentes. L'égalité bien différentes. L'égalité entre les sexes ne nous semble par ail-leurs pas être un principe respecté au sein de l'armée suisse. Pour un capitaine de celle-ci, les SCF sont comparables « à des anges de l'Esta major ». Réaction normale en même temps que projection logique de la vie civile. N'oublions pas que les fem-mes qui s'inscrivent au SCF sont utilisées d'une manière identique dans la société en genéral: ne font-elles pas des travaux jugés féminins sous prétexte qu'elles ont un physique différent donc moins résis-tant que celui de l'homme! Il faudrait que les partisanes d'un tel service aillent jus-qu'au bout de leurs arguments, mais mal-heureusement, si une femme peut tirer au pistolet dans une société de tir, l'armée ne prévoit pas ce comportement de la part lité entre les sexes ne nous semble par ailpistoice dans une societé de tir, l'armée ne prévoit pas ce comportement de la part d'un de ses membres féminins. Pour Mme Hurni, responsable du SCF, l'égalité ne doit pas être la raison essentielle d'un ser-vice complémentaire féminin. Selon elle, il faut être persuadée «d'une défense natio-nale». Dès lors, le débat doit être posé à un autre niveau. un autre niveau...

Genève

Une femme à la présidence de la Société pédagogique genevoise

Ce printemps, Mme Liliane URBEN a été Ce printemps, Mme Linane URBEN a etc élue présidente de la Société pédagogique genevoise qui groupe toutes les institutri-ces et les instituteurs du canton. C'est la première fois, croyons-nous, que ce poste est rempli par une femme. Nous adressons nos félicitations à Liliane Urben.

Les Amies de la jeune fille : une centenaire qui a su évoluer

Les Amies de la jeune fille (AJF) ont choisi Genève pour y célèbrer les 6 et 7 juin, le centenaire de leur fondation, qui eut lieu du reste en la cité de Calvin, à la suite du premier congrès de la Fédération abolitionniste internationale

abolitionniste internationale.

A l'origine, chaîne internationale d'entraide aux jeunes filles inexpérimentées débarquant de leur campagne pour se trouver du travail en ville, ce qui les exposait à toutes sortes de dangers, dont la prostitution, les AJF sont devenues aujourd'hui un service social à la disposition de tout dout les criticités autoritées. jourd'hui un service social à la disposition de tous, dont les activités sont extrêmement variées: œuvre des gares, bureaux de placement, pensions, restaurants, centre de loisir, école de formation professionnelle, service de renseignements. Et ce sionnelle, service de renseignements. Et ce tout récent anniversaire a été l'occasion pour les membres AJF réunis en assemblée générale d'adopter une résolution visant à apporter leur contribution à la lutte contre la drogue. En outre, une possibilité leur a été donnée de réfléchir à un problème très actuel, grâce au passionnant exposé de Mme Inès Jeanrenaud, directrice du collège Voltaire (de l'enseignement expendées expérieure). trice du collège Voltaire (de l'enseigne-ment secondaire supérieur): « Les adoles-cents, comment les comprenons-nous? » Et c'est Mme L. Vontobel, juriste à Zu-rich, qui est devenue la nouvelle prési-dente centrale des AJF, prenant la succes-sion de la dynamique Mme E. Steiger qui avait décidé de ne pas se représenter. A-M. I.

Association des Droits de la Femme - Union de Femmes

Les consultations juridiques gratuites pour les femmes, organisées par l'ADF-UDF, cesseront pendant les vacances d'été, du mercredi 6 juillet au mercredi 24 août inclus. Elles reprendront le mercredi 31 août au local de l'Union des Femmes, 22, rue E. Dumont, de 19 h. 30 à 21 h. (tous les mercredis).

Depuis un mois déià, un étudiant vaudois Depuis un mois deja, un etudiant vaudois de Genève a disparu en Argentine, et nous pouvons affirmer avec certitude qu'il a été arrêté; un comité de soutien s'est réuni autour de sa femme, étudiante également, dont on tait les souffrances. Le rôle de la femme n'est-il pas d'attendre? D'origine chilienne, Mme Jaccard s'intégra rapidement à Garèva crâca à son meri maito. chilienne, Mme Jaccard s'intégra rapide-ment à Genève grâce à son mari; mainte-nant elle est seule, face à une situation an-goissante engendrée par l'incertitude où la laisse le gouvernement argentin qui ne peut donner que des explications contra-dictoires et peu plausibles. Le DPF a be-soin du soutien du peuple suisse dans son action, et nous faisons appel à la solidarité des femmes qui sont tuttes coocernées des femmes qui sont toutes concernées par ce drame

Neuchâtel

A l'ADF des Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale de l'ADF des Montagnes neuchâteloises, réunie le 24 mai à La Chaux-de-Fonds, a renouvelé son comité en lui intégrant des forces plus jeunes appelées à remplacer quelques membres àgés démissionnaires pour rai-son d'âge, de famille ou de santé. Hospita-liées despuis pulseur pour la trésorie la trésorie. lisée depuis plusieurs mois, la trésorière a été contrainte, en cours d'exercice, d'abandonner la caisse qui accuse un défi-cit de Fr. 323.— faute d'une rentrée de co-tisations. Néanmoins, une vente de livres au Pod, en septembre, dont fait état le rapport de la présidente, Mme Forestier, a rapporté brut Fr. 610.—, soit un bénéfice net de Fr. 395.—. Les comptes une fois remis à jour seront transmis à la nouvelle

Deux des trois nouveaux membres du comité assumeront les fonctions de secré-taire et trésorière. La troisième, Mlle Françoise Veuilleumier, membre du Conseil général de la commune (législatif), est

seil general de la commune (legislatif), est disposée à fonctionner en qualité de vice-présidente, poste nouveau. Après avoir reconstitué son comité, l'assemblée aborda la question préoccu-pante de la stagnation, voire du recul des effectifs. Si, sur le papier, la section pante de la stagnation, voire du récui des effectifs. Si, sur le papier, la section compte 102 membres, il convient d'en ra-dier plusieurs qui ne sont que poids mort. Le vicillissement des effectifs freine la ré-forme indispensable des méthodes de tra-vail pour les adapter aux conditions nou-velles des habitudes et du comportement. L'assemblés compte sur cet apport d'élé. velles des habitudes et du comportement. L'assemblée compte sur cet apport d'élé-ments actifs jeunes pour stimuler le recru-tement. Des moyens d'approche plus di-rects avec des personnes favorables aux buts de notre association cantonale: «en-courager les femmes à exercer les droits politiques, contribuer à l'amélioration de leur situation léeale, sociale et économiques a stration les des sociales de focupamiques situation légale, sociale et économique stuation legale, sociale et economique» doivent être trouvés, un dialogue devra s'engager avec les personnes en butte à des difficultés, dans l'intention de leur apporter aide, encouragements et conseils. A l'issue d'un long entretien illustrant des observations ou des avadémess s'économies par les conseils et l'estate de l'acceptant des conseils et l'estate de l'acceptant de l'

des observations ou des expériences vé-cues, l'assemblée conclut à la certitude

que, chez nous, les femmes battues, les personnes en détresse, les jeunes drogués aussi, sont plus nombreux qu'on ne le pense et qu'ils doivent trouver attention et soutien auprès des membres de l'ADE pense et qu'ils dovent induver autention et soutien auprès des membres de l'ADF, d'autant plus que les secours qui leur sont accordés sont trop souvent insuffisants et

En conséquence, l'assemblée décida de tenter une action dans cette direction en réservant dès l'automne, chaque mois, deux ou trois heures pour recevoir dans un local accueillant et approprié les personnes en proie à des difficultés de tous ordres afin de les conseiller et de les aider dans la meure du possible sans manuel. dans la mesure du possible, sans manquer de les rendre attentives aux objectifs de l'Association sont qui sont d'assurer l'in-

l'Association sont qui sont d'assurer i'in tégrité sociale, physique et morale de la femme dans la société d'aujourd'hui.
L'assemblée se termina par un appel à s'abonner au journal « Femmes Suisses et à le diffuser.

Aperçu sur l'activité de la FRC en terre neuchâteloise

Un coup d'œil rétrospectif sur le travail de la section neuchâteloise de la FRC se justifie après l'assemblée annuelle des délégués de la FRC réunie à Lausanne le 24 mai.

Afin d'assurer, a l'échelle cantonale, la coordination, l'application et l'efficacité du travail de la section dans la voie tracée par la FRC romande, les membres du Comité cantonal et les responsables des mite cantonal et les responsables des groupes régionaux sont régulièrement informés des directives et décisions du Bureau et du Comité romands concernant les actions et objectifs fixés à plus ou moins longue échéance, les raisons de leur choix, les méthodes de travail recommandés, les révultes des continue extravelles. dées, les résultats des actions entreprises, etc., etc. A cet effet, la présidente cantonale, qui assiste aux séances des instances romandes, communique très régulièrement, par écrit, en termes succincts, les résultats des débats et les décisions prises à l'échelle romande. Ce contact soutenu a permis de mener à bien dans les groupes toutes les actions spéciales lancées par la FRC, par exemple pour une diminution de la consommation du café, pour une aide à la surveillance des prix, pour une information détaillée sur la TVA, etc. De son côté, le journal J'achète mieux apporte à cet égard un très précieux complément d'indées, les résultats des actions entreprises.

resserré les contacts et posé une base soresserre les contacts et pose une base so-lide pour le travail d'équipe.

Outre leur participation aux actions ro-mandes, les groupes régionaux sont aten-tifs aux centres d'intérêt qui animent leur région (par ex., Modhac à La Chaux-de-Fonds). Ils prennent des initiatives qui les font connaître (création d'une ludothèque à La Chaux-de-Fonds). Occasivent des vi-

dynamisme, son travail.

Jy H-D.